N° 89-656-X2016004 au catalogue
ISBN 978-0-660-02917-7

Feuillets d'information sur les Autochtones

Les peuples autochtones : Feuillet d'information de la Nouvelle-Écosse

par Shirley Li
Division de la statistique sociale et autochtone

Date de diffusion : le 14 mars 2016

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

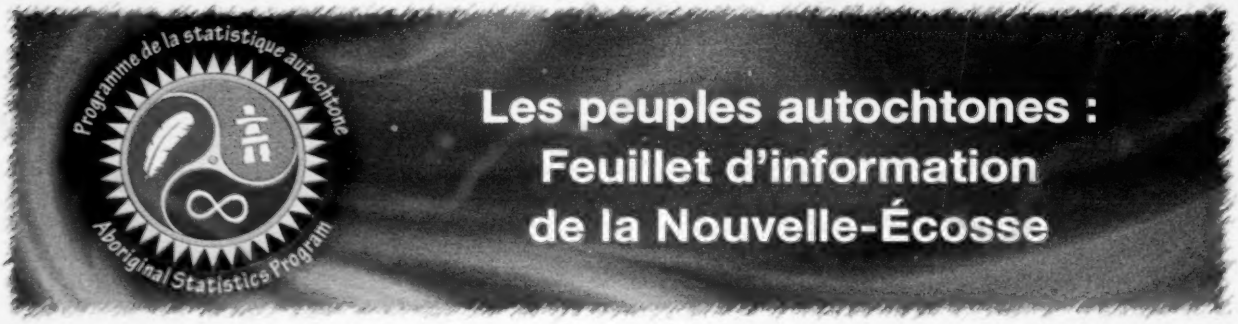

Environ 2 % des Autochtones au Canada vivent en Nouvelle-Écosse

- En 2011, il y avait 33 845 Autochtones en Nouvelle-Écosse, ce qui représentait 2 % de la population d'identité autochtone au Canada. Ces Autochtones composaient 4 % de la population totale de la province.

- En Nouvelle-Écosse, trois Autochtones sur dix (29 %) habitaient à Halifax; ce groupe constituait 3 % de la population totale de cette ville. Cap-Breton affichait la plus forte proportion d'Autochtones (6 %) de la province.

- La Nouvelle-Écosse comptait 21 895 Premières Nations, 10 050 Métis et 695 Inuits, le reste ayant déclaré une autre identité autochtone[1] (980) ou plus d'une identité autochtone (225). De 2006 à 2011, la population des Premières Nations de la Nouvelle-Écosse a augmenté de 44 %, la population métisse, de 31 %, et la population inuite a plus que doublé[2].

- De toutes les personnes qui se sont identifiées comme étant des Premières Nations en 2011, 59 % ou 12 910 ont déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits selon la définition de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Quatre Premières Nations sur dix (41 % ou 8 875) vivaient dans une réserve (68 % des Premières Nations qui ont déclaré être des Indiens des traités ou Indiens inscrits, ou 8 775 personnes).

Au sujet des sources des données

L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012 sont les principales sources des données du présent feuillet d'information. L'ENM de 2011 a recueilli des données économiques et sociales sur la population canadienne. L'EAPA de 2012 était une enquête nationale menée auprès des Premières Nations **vivant hors réserve**, des Métis et des Inuits âgés de 6 ans et plus. Les données sont pour la **population d'identité autochtone**, soit les personnes qui se sont identifiées à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire les Premières Nations, les Métis ou les Inuits, et/ou celles qui se sont dites Indiens des traités ou Indiens inscrits selon la définition de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou celles qui se sont dites membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation. Il était possible de donner des réponses uniques ou des réponses multiples aux questions sur l'identité autochtone dans l'ENM et dans l'EAPA. Les données de l'ENM publiées dans ce feuillet sont fondées sur les réponses uniques seulement. Les données de l'EAPA représentent une combinaison des populations d'identité autochtone unique et d'identités autochtones multiples. La quasi-totalité des répondants des Premières Nations hors réserve, des Métis et des Inuits ont déclaré une seule identité.

1. Comprend les personnes qui ont déclaré avoir le statut d'Indien inscrit ou être membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation sans déclarer d'identité autochtone.
2. Plusieurs facteurs doivent être pris en compte lorsque l'on compare les données sur les Autochtones dans le temps. Veuillez consulter le *Guide de référence sur les peuples autochtones, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-011-X2011006 au catalogue, et le *Rapport technique sur les peuples autochtones*, n° 99-011-X au catalogue.

La population autochtone est plus jeune que la population non autochtone

- En Nouvelle-Écosse, environ quatre Autochtones sur dix (43 %) étaient âgés de moins de 25 ans, par rapport à 28 % de la population non autochtone. Près de la moitié (46 %) des Premières Nations appartenaient à ce groupe d'âge (53 % de celles vivant dans une réserve et 42 % de la population hors réserve), de même que 35 % des Métis et 42 % des Inuits.

- En 2011, l'âge médian des Premières Nations s'établissait à 27,5 ans, la population vivant dans les réserves étant plus jeune (22,9 ans) que celle hors réserve (31,1 ans). L'âge médian des Métis était de 36,6 ans, celui des Inuits, de 31,4 ans. Chacun des trois groupes était plus jeune que la population non autochtone, dont l'âge médian se situait à 43,9 ans.

Près de la moitié des enfants autochtones vivent avec leurs deux parents

- En Nouvelle-Écosse, 41 % des enfants des Premières Nations âgés de 14 ans ou moins vivaient dans une famille avec leurs deux parents en 2011, de même que 61 % des enfants métis et 32 % des enfants inuits. La proportion correspondante chez les enfants non autochtones était de 69 %. Environ 44 % des enfants des Premières Nations, 31 % des enfants métis et 61 % des enfants inuits vivaient dans une famille monoparentale, soit des proportions plus élevées que celle observée chez les enfants non autochtones (23 %).

- En 2011, 2 % des enfants autochtones âgés de 14 ans ou moins étaient en famille d'accueil; ce pourcentage était le plus élevé (3 %) chez les enfants des Premières Nations vivant dans une réserve. Par ailleurs, de tous les enfants en famille d'accueil en Nouvelle-Écosse en 2011, 23 % étaient Autochtones, la majorité des enfants étant des Premières Nations.

Tableau 1
Répartition en pourcentage des enfants âgés de 14 ans ou moins selon la situation dans les ménages, selon certains groupes d'identité autochtone et la région de résidence, Nouvelle-Écosse, 2011

	Population totale d'identité autochtone	Premières Nations — Identité unique			Métis — Identité unique	Inuits — Identité unique	Population d'identité non autochtone
		total	vivant dans une réserve	hors réserve			
	pourcentage						
Enfants des deux parents[1]	45,6	40,8	36,8	44,8	61,4	31,6	68,6
Enfants par alliance	9,4	10,3	8,8	11,9	7,4	0,0	6,6
Enfants d'un parent seul	41,2	43,9	48,3	39,6	31,3	60,5	23,2
Petits-enfants dans une famille caractérisée par l'absence d'une génération	1,3	1,7	2,4	1,0	0,0	0,0	0,9
Enfants en famille d'accueil	2,0	2,7	2,7	2,6	0,0	0,0	0,4
Enfants vivant avec d'autres personnes apparentées[2]	0,5	0,6	0,8	0,0	0,0	0,0	0,2

1. Comprend les enfants dans une famille composée de deux parents où des enfants par alliance, ou des demi-frères ou demi-sœurs, pourraient aussi être présents. Comprend aussi les enfants dans une famille composée de deux parents pour lesquels on ne peut déterminer s'ils sont des enfants par alliance.
2. Des personnes non apparentées peuvent être présentes. Exclut les enfants en famille d'accueil.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Les Premières Nations vivant dans une réserve sont les plus susceptibles d'habiter un logement surpeuplé ou nécessitant des réparations majeures

- En 2011, 10 % des Premières Nations vivant dans une réserve et 2 % de celles hors réserve en Nouvelle-Écosse habitaient un logement surpeuplé, c'est-à-dire un logement comptant plus d'une personne par pièce. Ces proportions étaient de 1 % chez les Métis et de 3 % chez les Inuits. Le chiffre comparable pour la population non autochtone s'établissait à 1 %.

- Près d'une Première Nation sur quatre (23 %), 15 % des Métis et 18 % des Inuits vivaient dans un logement nécessitant des réparations majeures; cette proportion était plus élevée dans le cas des Premières Nations vivant dans une réserve (34 %).

Tableau 2
Pourcentages vivant dans un logement surpeuplé ou un logement nécessitant des réparations majeures, selon certains groupes d'identité autochtone et la région de résidence, Nouvelle-Écosse, 2011

	Population totale d'identité autochtone	Premières Nations — Identité unique			Métis — Identité unique	Inuits — Identité unique	Population d'identité non autochtone
		total	vivant dans une réserve	hors réserve			
	pourcentage						
Logement surpeuplé[1]	4,0	5,6	10,1	2,5	0,8	2,9	1,2
Logement nécessitant des réparations majeures[2]	20,4	23,4	34,1	16,1	14,9	18,0	9,5

1. Plus d'une personne par pièce.
2. Par exemple, des logements dont la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, ou la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Plus de la moitié des Premières Nations vivant dans une réserve parlent une langue autochtone

- En Nouvelle-Écosse, 56 % des Premières Nations vivant dans une réserve ont déclaré être en mesure de soutenir une conversation dans une langue autochtone, soit une proportion beaucoup plus élevée que celle observée chez les Premières Nations hors réserve (3 %). La langue autochtone parlée par le plus grand nombre de Premières Nations était le mi'kmaq.

- Le nombre de Premières Nations ayant mentionné être capables de converser dans une langue autochtone dépassait le nombre de celles ayant déclaré une langue maternelle autochtone, ce qui porte à croire que certaines ont appris une langue autochtone comme langue seconde.

- D'après les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones[3], 61 % des Premières Nations vivant hors réserve et 30 % des Métis[4] âgés de 6 ans et plus ont déclaré qu'il était important pour eux de parler et de comprendre une langue autochtone.

Graphique 1
Capacité de soutenir une conversation dans une langue autochtone et langue autochtone comme langue maternelle, selon certains groupes d'identité autochtone et la région de résidence, Nouvelle-Écosse, 2011

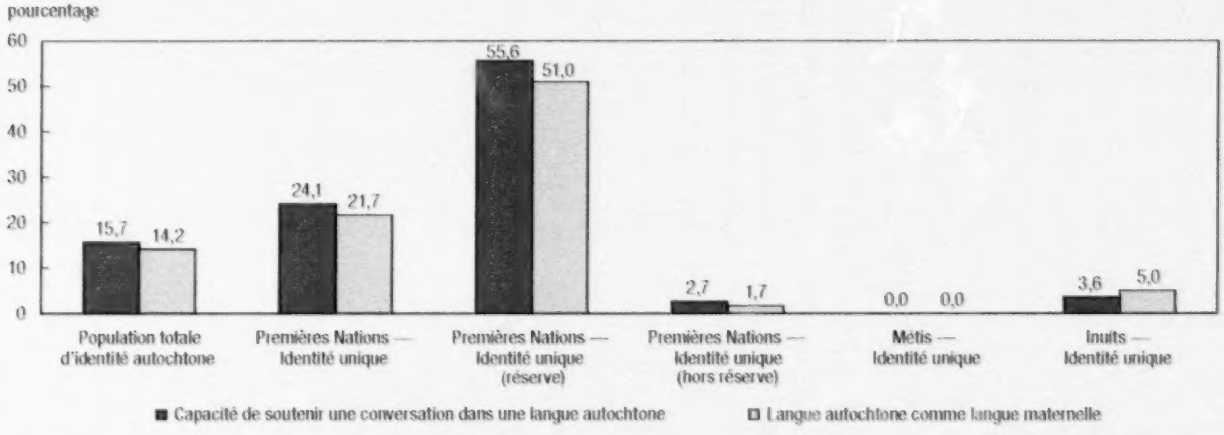

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

3. La population cible de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012 exclut les personnes vivant dans les réserves indiennes et les établissements indiens dans les provinces et dans certaines collectivités des Premières Nations dans les territoires.
4. Certaines caractéristiques des Inuits ne sont pas comptabilisées en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.

Plus de la moitié des Autochtones détiennent un titre d'études postsecondaires

- En 2011, 59 % des Autochtones de 25 à 64 ans en Nouvelle-Écosse détenaient un certificat, un diplôme ou un grade d'une école de métiers, d'un collège ou d'une université, ces proportions étant de 56 % chez les Premières Nations, de 66 % chez les Métis et de 68 % chez les Inuits. La proportion correspondante chez les non-Autochtones s'établissait à 64 %.

- Parmi les détenteurs d'un titre d'études postsecondaires, les Premières Nations, les Métis et les Inuits étaient proportionnellement plus nombreux que les diplômés non autochtones à avoir terminé un programme de niveau inférieur au baccalauréat (école de métiers ou études collégiales).

- En 2011, 21 % des Premières Nations de 25 à 64 ans, 16 % des Métis et 17 % des Inuits n'avaient pas obtenu de certificat, de diplôme ou de grade, alors que la proportion correspondante chez les non-Autochtones se situait à 14 %.

Tableau 3
Niveau de scolarité le plus élevé chez la population de 25 à 64 ans, selon certains groupes d'identité autochtone et la région de résidence, Nouvelle-Écosse, 2011

	Population totale d'identité autochtone	Premières Nations — Identité unique			Métis — Identité unique	Inuits — Identité unique	Population d'identité non autochtone
		total	vivant dans une réserve	hors réserve			
	pourcentage						
Aucun certificat, diplôme ou grade	19,5	20,5	26,1	17,3	16,2	16,7	14,4
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	21,5	23,9	20,6	25,8	17,5	13,3	21,7
Certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire	59,0	55,6	53,3	56,8	66,3	68,3	63,8
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	15,5	16,7	19,3	15,1	14,5	11,7	13,0
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	23,6	20,6	16,1	23,2	28,9	33,3	23,0
Certificat, diplôme ou grade universitaire inférieur au baccalauréat[1]	4,6	4,7	5,2	4,5	4,8	0,0	4,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	15,4	13,6	12,6	14,1	18,1	21,7	23,7

1. Des comparaisons avec d'autres sources de données semblent indiquer que la catégorie « Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » a été surestimée dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Les données de cette catégorie devraient être interprétées avec prudence. Pour obtenir plus de renseignements sur les concepts et la qualité des données, veuillez consulter les *guides de référence de l'ENM* et le *Guide de référence sur la scolarité* sur le site Web de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Les taux d'emploi et le revenu total médian augmentent selon le niveau de scolarité

- En 2011 en Nouvelle-Écosse, les taux d'emploi chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits de 25 à 64 ans qui ne possédaient pas de certificat, de diplôme ou de grade étaient de 37,7 %, 45,7 % et 30,0 % respectivement. Les taux d'emploi étaient plus élevés chez ceux qui avaient poursuivi leurs études. Par exemple, chez les Premières Nations ayant un titre d'études postsecondaires, le taux d'emploi se situait à 72,3 %, chez les Métis, à 78,3 %, et chez les Inuits, à 92,5 %.

- Le revenu total[5] médian (arrondi au 1 000 $ le plus près) était également plus élevé chez ceux ayant un plus haut niveau de scolarité. Chez les Premières Nations de 25 à 64 ans, le revenu total médian se situait dans une fourchette allant de 12 000 $ pour celles qui n'avaient pas obtenu de certificat, de diplôme ou de grade à 29 000 $ pour celles détenant un titre d'études postsecondaires. La fourchette allait de 18 000 $ à 37 000 $ chez les Métis, et de 11 000 $ à 46 000 $ chez les Inuits.

5. Le revenu total comprend le revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Le calcul comprend la population ayant un revenu et sans revenu (avec un revenu de zéro).

Tableau 4
Taux d'emploi chez la population de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité, certains groupes d'identité autochtone et la région de résidence, Nouvelle-Écosse, 2011

	Population totale d'identité autochtone	Premières Nations — Identité unique			Métis — Identité unique	Inuits — Identité unique	Population d'identité non autochtone
		total	vivant dans une réserve	hors réserve			
	taux d'emploi (pourcentage)						
Total	**64,7**	**61,5**	**48,9**	**68,8**	**70,7**	**75,0**	**72,0**
Aucun certificat, diplôme ou grade	39,4	37,7	29,1	45,1	45,7	30,0	51,2
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	59,3	57,2	43,5	63,7	64,3	87,5	68,4
Certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire	75,0	72,3	61,0	78,3	78,3	92,5	77,9

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Plus de la moitié des Autochtones se disent en excellente ou en très bonne santé

- D'après les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones, plus de la moitié (63 %) des Autochtones âgés de 12 ans et plus en Nouvelle-Écosse se sont dits en excellente ou en très bonne santé en 2012 : ces proportions étaient de 61 % chez les Premières Nations vivant hors réserve et de 64 % chez les Métis.

- Les Premières Nations vivant hors réserve et les Métis de 12 à 24 ans affichaient un meilleur état de santé général que leurs homologues non autochtones[6]. Chez les personnes de 25 à 44 ans, l'inverse était vrai.

Graphique 2
Santé globale autoévaluée comme étant excellente ou très bonne chez la population âgée de 12 ans et plus, selon certains groupes d'identité autochtone[1] et le groupe d'âge, Nouvelle-Écosse, 2012

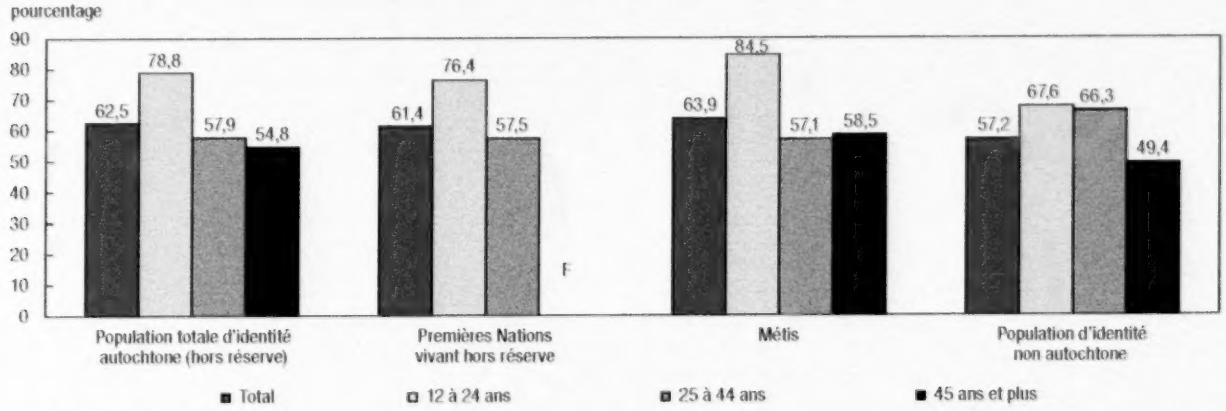

F trop peu fiable pour être publié
1. Les données sur les Inuits font partie des données de la population totale d'identité autochtone, mais elles n'apparaissent pas séparément en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.
Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

- La majorité (64 %) de la population d'identité autochtone (61 % des Premières Nations vivant hors réserve et 66 % des Métis) âgée de 18 ans et plus a déclaré être en excellente ou en très bonne santé mentale[7]. La proportion correspondante pour la population non autochtone était de 72 %.

6. Les données sur la santé des non-Autochtones sont tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.
7. Les questions sur l'auto-évaluation de la santé mentale n'ont été posées qu'aux répondants qui ont eux-mêmes soumis leurs réponses directement à l'enquête (c.-à-d. que les données ne sont pas disponibles lorsque les questionnaires ont été remplis au moyen d'une interview par personne interposée).

- Les trois quarts (75 %) des Premières Nations vivant hors réserve et 73 % des Métis âgés de 12 ans et plus ont déclaré avoir reçu au moins un diagnostic de problème de santé chronique. La proportion correspondante pour la population non autochtone s'établissait à 62 %.

- Chez les Autochtones, les problèmes le plus souvent signalés étaient l'arthrite sans la fibromyalgie (28 %), l'hypertension (25 %), les troubles intestinaux (15 %[E]) et l'asthme (12 %). Par ailleurs, 17 % ont déclaré un trouble d'anxiété, et 13 %[E] ont fait état d'un trouble de l'humeur.

Un quart des Premières Nations vivant hors réserve fumaient chaque jour

- En 2012, 27 %[E] des Premières Nations vivant hors réserve âgées de 12 ans et plus en Nouvelle-Écosse ont déclaré fumer chaque jour, tout comme 21 %[E] des Métis. La proportion correspondante pour la population non autochtone était de 18 %.

Graphique 3
Certains comportements influant sur la santé chez la population âgée de 12 ans et plus, selon certains groupes d'identité autochtone[1], Nouvelle-Écosse, 2012

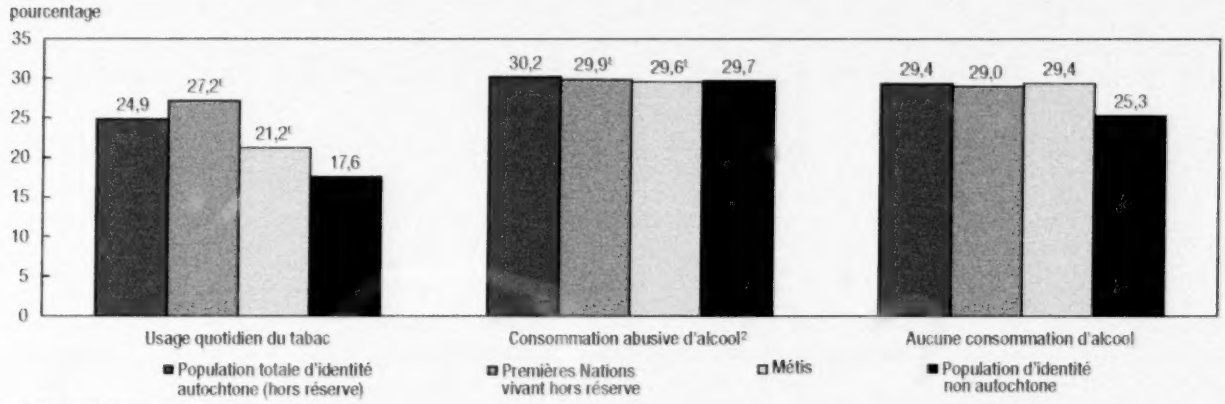

[E] à utiliser avec prudence

1. Les données sur les Inuits font partie des données de la population totale d'identité autochtone, mais elles n'apparaissent pas séparément en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.
2. La consommation abusive d'alcool correspond à une consommation de cinq verres et plus en une seule occasion, au moins une fois par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012; et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

- Chez les personnes âgées de 12 ans et plus, le taux de consommation abusive d'alcool (cinq verres et plus en une seule occasion au moins une fois par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête) s'établissait à 30 %, à la fois chez les Autochtones et chez les non-Autochtones. Parallèlement, 29 % des Premières Nations vivant hors réserve et des Métis ne buvaient pas (c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas consommé d'alcool au cours des 12 mois précédents), par rapport à 25 % de la population non autochtone.